



## Programme des points forts 2025-2028

# Libérer le potentiel bernois



# Contenu

Priorités politiques de l’Union du Commerce et de l’Industrie du Canton de Berne pour accroître l’attrait économique du canton de Berne 2025-2028.

---

**5** **Mandat du présent catalogue de points forts**

---

**6** **Six points forts**

---

**7** **Politique globale axée sur l’économie**

---

**9** **Point fort « Développement du territoire »**

---

**13** **Point fort « Mobilité »**

---

**17** **Point fort « Formation »**

---

**21** **Point fort « Impôts »**

---

**25** **Point fort « IA et numérisation »**

---

**29** **Point fort « Bureaucratie »**

---



## Mandat du présent catalogue de points forts

Le canton de Berne s'étend du Jura aux Alpes et présente un potentiel positif grâce à sa situation centrale, son bilinguisme, ses bon axes de transport et la motivation de la population locale à travailler. Le canton de Berne compte de nombreuses entreprises actives et fortes à l'échelle internationale, notamment dans l'industrie de précision, l'industrie horlogère et la technologie médicale. Néanmoins, le canton de Berne n'est pas aujourd'hui le canton économique le plus fort de Suisse en termes de produit intérieur brut (PIB).<sup>1</sup> Il faut que cela change. Par contre, la croissance ne se laisse pas prescrire par l'État. L'économie publique et des interventions de l'État dans l'économie privée n'apportent pas de croissance et enfreignent en outre le principe de la pri-

mauté de l'économie privée (principe de subsidiarité). La politique doit plutôt veiller à ce que les entreprises dans notre canton trouvent un environnement avantageux, qui facilite leurs activités et leur permettent de contribuer plus fortement à la croissance.

La tâche principale de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI Canton de Berne) est d'assurer de bonnes conditions économiques. Le présent catalogue doit montrer aux membres, aux autorités et au public dans quels domaines pertinents de l'économie nationale elle s'engage et quels objectifs elle poursuit.

Compte tenu de l'orientation cantonale de l'UCI, les conditions-cadre suivantes sont thématisées. Le Canton et donc, par conséquent, les communes sont principalement compétents et responsables de leurs conceptions.<sup>2</sup> Ce contenu a été adopté par le comité cantonal de l'UCI du Canton de Berne le 17 décembre 2024.

<sup>1</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut-canton.html>

<sup>2</sup> Remarque : en ce qui concerne le langage non sexiste, ce document est basé sur le guide pour un usage inclusif du français de la Confédération.

## Six points forts



Développement du territoire



Mobilité



Formation



Impôts



IA et numérisation



Bureaucratie

Les personnes et les entreprises s'installent là où les conditions-cadre conviennent le mieux à leurs besoins. Des sondages réguliers sur les principaux facteurs d'implantation régionale le confirment : la préférence est donnée à une main-d'œuvre nombreuse et bien formée, à des infrastructures intactes, à une offre attrayante de bureaux et de surfaces commerciales, à des réglementations allégées et à des impôts bas.<sup>3</sup> Les classements relatifs aux qualités

d'implantation mentionnent aussi généralement des facteurs tels que le niveau de formation de la population, la disponibilité de mains-d'œuvre qualifiées, l'accessibilité en matière de transports et la charge fiscale pesant sur les personnes physiques et morales.<sup>4</sup>

C'est pourquoi l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne axe précisément sa politique sur ces facteurs.

- Développement du territoire : permettre la construction et non l'empêcher
- Mobilité : créer une infrastructure adéquate au lieu de rêver d'utopies
- Formation : flexible et ciblée pour le monde du travail, pas à côté du marché
- Impôts : plus d'autonomie, moins de charges
- IA et numérisation : manier de façon astucieuse, ne pas manquer les opportunités
- Bureaucratie : repenser les services, se débarrasser du lest

Deux nouveaux points forts complètent le programme de points forts 2025-2028 : l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne s'engage désormais pour les points forts « **Aménagement du territoire** » et « **IA et numérisation** ».

Afin que des infrastructures pertinentes pour l'économie puissent être construites, il faut disposer de suffisamment de terrains pour les projets correspondants dans un délai raisonnable.

L'intelligence artificielle (IA) et la numérisation modifient de plus en plus la création de valeur ajoutée économique dans le canton de Berne. Il est donc important d'avoir des conditions-cadre favorisant ces changements.

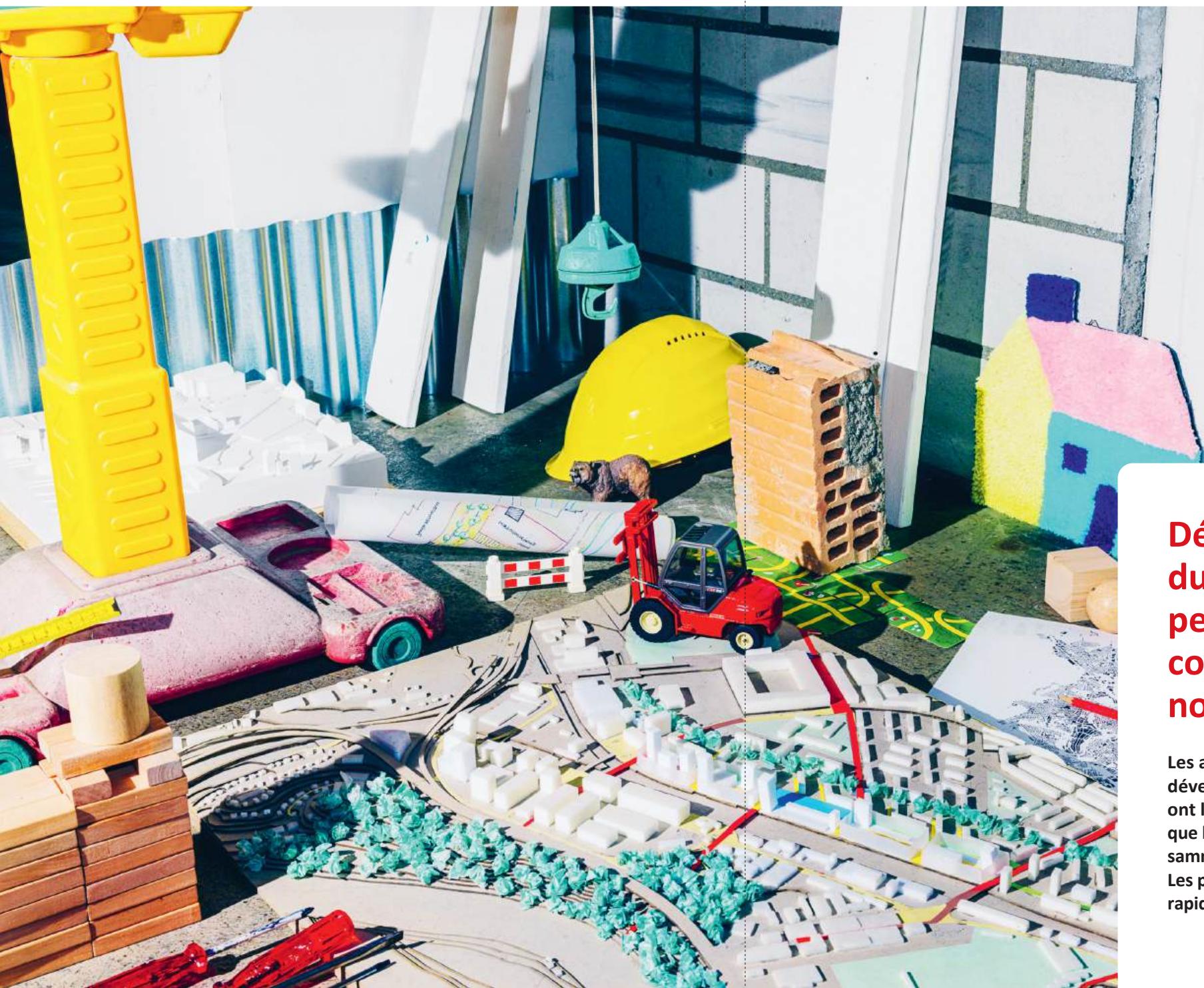
<sup>3</sup> [https://www.ecoplan.ch/download/msg\\_ber\\_de.pdf](https://www.ecoplan.ch/download/msg_ber_de.pdf); <https://www.bern-cci.ch/fr/points-forts/baisser-les-impôts/baromètre-fiscal-bernois>; Cf. [https://www.arbeitgeberbarometer-basel.ch/2023/Arbeitgeberbarometer\\_2023.pdf](https://www.arbeitgeberbarometer-basel.ch/2023/Arbeitgeberbarometer_2023.pdf)

<sup>4</sup> <https://regiosuisse.ch/fr/monitoring-des-regions/attractivité-du-lieu>

## Politique globale axée sur l'économie

Les présentes explications se limitent sciemment à six points forts. Cependant, dans le cadre de sa politique économique, l'UCI s'engage aussi dans d'autres domaines pertinents pour les entreprises privées. Cela inclut, par exemple, la politique du marché du travail (conjointement avec les partenaires sociaux), la politique en matière de commerce et d'artisanat, la politique de site concernant les foires, la politique hospitalière, la politique sociale, la conception de structures administratives, la politique touristique et les questions de collaboration intercantonale.

L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, conjointement avec l'organisation faîtière « economiesuisse », poursuit de manière générale une politique d'ordre visant à l'ouverture des marchés, au renforcement de la compétitivité, à la libération des réglementations, à des finances publiques saines, à des marchés du travail flexibles et à un système scientifique performant. La devise est la confiance dans la responsabilité propre et la capacité de l'être humain à prendre des décisions.



## Développement du territoire : permettre la construction, et non l'empêcher

Les autorités chargées du développement du territoire ont le devoir de veiller à ce que l'économie dispose de suffisamment de surfaces disponibles. Les procédures doivent être rapides, efficaces et transparentes.

## Principe

Afin que des infrastructures pertinentes à l'économie, telles que des installations de production, des bureaux, des voies de communication ou des installations énergétiques puissent être construites, il faut disposer de suffisamment de surfaces disponibles pour les projets correspondants dans un délai raisonnable.

Pour les entreprises ayant épousé leurs réserves foncières stratégiques, il devient de plus en plus difficile d'acquérir des surfaces de développement et de croissance disponibles, car les dispositions restrictives de la législation en matière d'aménagement du territoire et de construction empêchent l'acquisition rapide de nouveaux terrains.

En principe, les autorités ont pour tâche de gérer efficacement les procédures d'urbanisme et de permis de construire. La transparence, la rapidité de traitement, la proximité avec les citoyens et citoyennes, ainsi que la numérisation sont importantes. Il est nécessaire de rattraper le retard cumulé dans ce domaine.

## Exigences en détail

- 1. Suffisamment d'espace pour les emplois et les infrastructures proches à l'économie**
  - Le programme cantonal des pôles de développement économique (PDE) doit être poursuivi. L'inclusion de nouveaux sites appropriés dans le programme se poursuivra.
  - Le programme cantonal des zones stratégiques d'activités (ZSA) doit être optimisé. En particulier, le cadre juridique doit être conçu de manière à ce que la planification effectuée dans l'intérêt cantonal ne puisse pas être contournée par des décisions au niveau communal.
  - Une politique foncière active doit permettre au Canton d'assurer la disponibilité rapide de zones de travail stratégiques pour l'implantation de grandes entreprises. En retour, il doit avoir la possibilité d'acquérir des terrains appropriés, afin de les revendre ensuite de manière ciblée. L'affectation prévue doit être inscrite dans la loi.
  - Dans le cadre de la gestion des zones d'activités (GZA) exigée par la loi fédérale, le canton de Berne enregistre et documente les zones d'activités, afin qu'elles puissent être mieux utilisées avant que de nouveaux terrains ne soient mis en zone. Cependant, bon nombre de ces zones d'activités non aménagées ne sont pas disponibles ou disponibles dans les délais requis. La disponibilité de sites de travail bien situés, en particulier pour l'industrie manufacturière, doit être accrue. Le canton de Berne devrait également faire pression sur la Confédération, afin de faciliter le zonage pour l'expansion des entreprises (et implantations).

Il devrait également adapter sa législation en matière de construction en conséquence.

- Le courtage de terrains à bâtir, d'immeubles et de surfaces commerciales par l'intermédiaire de la promotion du site doit se poursuivre.

- 2. Procédures plus rapides et transparence, en particulier pour les projets importants**

- Il est important pour les entreprises de savoir quand s'attendre à une réponse officielle, afin qu'elles puissent planifier leurs activités avec moins d'incertitude. Les autorités devraient donc communiquer des informations précises sur les périodes de traitement prévues pour chaque cas spécifique au début de toute procédure. Un ancrage juridique différencié des délais d'ordre serait également envisageable.

- Le canton de Berne dispose d'un grand potentiel de production d'énergie dans les domaines de l'eau, du vent et du soleil. Des projets tels que la centrale à accumulation de Trift, l'élévation du barrage du Grimsel, le rehaussement du barrage du lac de l'Oberraar ou les installations solaires alpines, doivent être traités en priorité.





## Mobilité : créer une infrastructure adéquate au lieu de rêver d'utopies

Les besoins de mobilité des Bernoises et Bernois, ainsi que des entreprises, guident le développement des infrastructures de transport – et non l'inverse.

## Principe

Des infrastructures de transports de bonne qualité constituent une condition préalable importante pour le développement des régions. Des régions ayant un bon accès de mobilité aux différents marchés, sont plus productives, plus compétitives et, par principe, aussi plus performantes que celles qui sont difficilement accessibles. Sur le plan économique, cela est dû à des frais moindres en matière de temps et de transport.

La desserte en termes de transports du canton de Berne ne convient plus aux exigences actuelles. Ces dernières années, en particulier dans le domaine des transports individuels, le canton a perdu de son attrait en tant que site d'implantation et les moyens de transports publics sont bondés en plusieurs endroits aux heures de pointe. Le trafic continuera de croître à l'avenir, comme le montrent les Perspectives d'évolution du transport 2050.<sup>5</sup> Selon le scénario de base, le transport de voyageurs (personnes-kilomètres) augmentera de 11 %.<sup>6</sup> D'ici 2050, la part des transports publics dans les services de transport passera de 21 à 24 % par rapport à l'année de référence 2017, tandis que la part de la circulation cycliste doublera.<sup>7</sup> La proportion de trajets faits en voiture demeurera importante, mais elle passera de 73 à 68 %.<sup>8</sup> Le transport de marchandises augmentera de 31 % (tonnes-kilomètres), dont 39 % par rail et 61 % par route.<sup>9</sup> La route restera la principale voie de communication pour le transport de voyageurs et de marchandises. Afin d'éviter que le trafic pertinent pour l'économie ne demeure pas bloqué dans les embouteillages, il est nécessaire

d'améliorer les infrastructures, de densifier les horaires des transports publics et d'étendre l'infrastructure routière. En outre, des mesures doivent également être prises pour réduire les flux de pendulaires (rupture des pics de trafic) (télétravail pour le personnel de l'administration cantonale, modèles de temps de travail et de rentrée scolaire plus flexibles, décentralisation de l'administration, etc.).

## Exigences en détail

### 1. Mise en œuvre rapide et priorisation des projets dans le domaine des transports :

- Les projets dans le domaine des transports doivent être mis en œuvre plus rapidement en général et les obstacles doivent être réduits au minimum. Les projets dans le domaine des transports, en particulier l'élimination des goulets d'étranglement, doivent être hiérarchisés en fonction des avantages économiques et des critères de croissance.
- Le trafic commercial doit être prioritaire lors des discussions sur l'adaptation du réseau.

### 2. Amélioration de l'infrastructure routière dans le canton de Berne :

- Le canton de Berne s'engage pour la mise en œuvre rapide de projets clés tels que le contournement autoroutier de Berne Est, l'élimination des goulets d'étranglement sur l'A1 entre Weyermannshaus et Wankdorf, la route d'accès à l'Emmental, la route économique de Haute-Argovie, ainsi qu'un contournement sud de Berne en tant que route à grande vitesse à 2 voies ou au moins une amélioration

de la fluidité du trafic sur l'axe Berne-Wabern-Belp.

- Parmi les autres projets importants, citons le réaménagement de l'échangeur de Wankdorf, l'extension de l'A1 Berne-Zurich à six ou huit voies et l'amélioration ponctuelle de l'A8 à Brünig.
- Un nouveau projet pour le contournement Ouest de Biel/Bienne par l'A5 doit être lancé rapidement.
- La solution en matière de transport du tunnel Hübeli à Thoune doit être mise en œuvre.

### 3. Promotion des transports publics et de l'expansion ferroviaire :

- L'expansion des transports publics, en particulier dans les agglomérations, doit être accélérée, y compris la réalisation rapide de la ligne de tram vers Ostermundigen et l'abandon d'un deuxième axe de tram à travers la Speichergasse au profit de la variante « Bundesgasse-Kochergasse ».
- L'aménagement de la gare de Berne, de la station de métro RBS et du tunnel de base du Lötschberg, ainsi que la planification du projet multifonctionnel du tunnel du Grimsel, doivent être achevés rapidement.
- L'axe entre Bollwerk, Bahnhofplatz et Laupenstrasse doit être conservé en tant que liaison nord-sud importante dans le réseau routier de base régional.

- Un programme d'équipement doit être élaboré pour les zones d'habitation insuffisamment développées de Thoune. En particulier, la gare de Thoune Nord doit être affectée à la fonction du RER.

### 4. Amélioration de la sécurité et de l'efficacité dans le domaine des transports :

- Les déficits de sécurité sur les routes doivent être éliminés et les projets d'aménagement doivent être mis en œuvre de manière efficace, ce qui permet de renoncer à des normes excessives.
- Il est urgent d'améliorer la fluidité du trafic sur les principaux axes routiers de la région de Berne. Il ne doit pas y avoir de réduction de capacité.

### 5. Stratégies de transport orientées vers l'avenir :

- Le raccordement du canton de Berne au trafic aérien international doit être davantage encouragé.
- La tarification de la mobilité n'est envisageable que si elle est mise en œuvre de manière coordonnée à l'échelle nationale et internationale, sans restriction au péage urbain (« Roadpricing ») ou de la région bernoise.

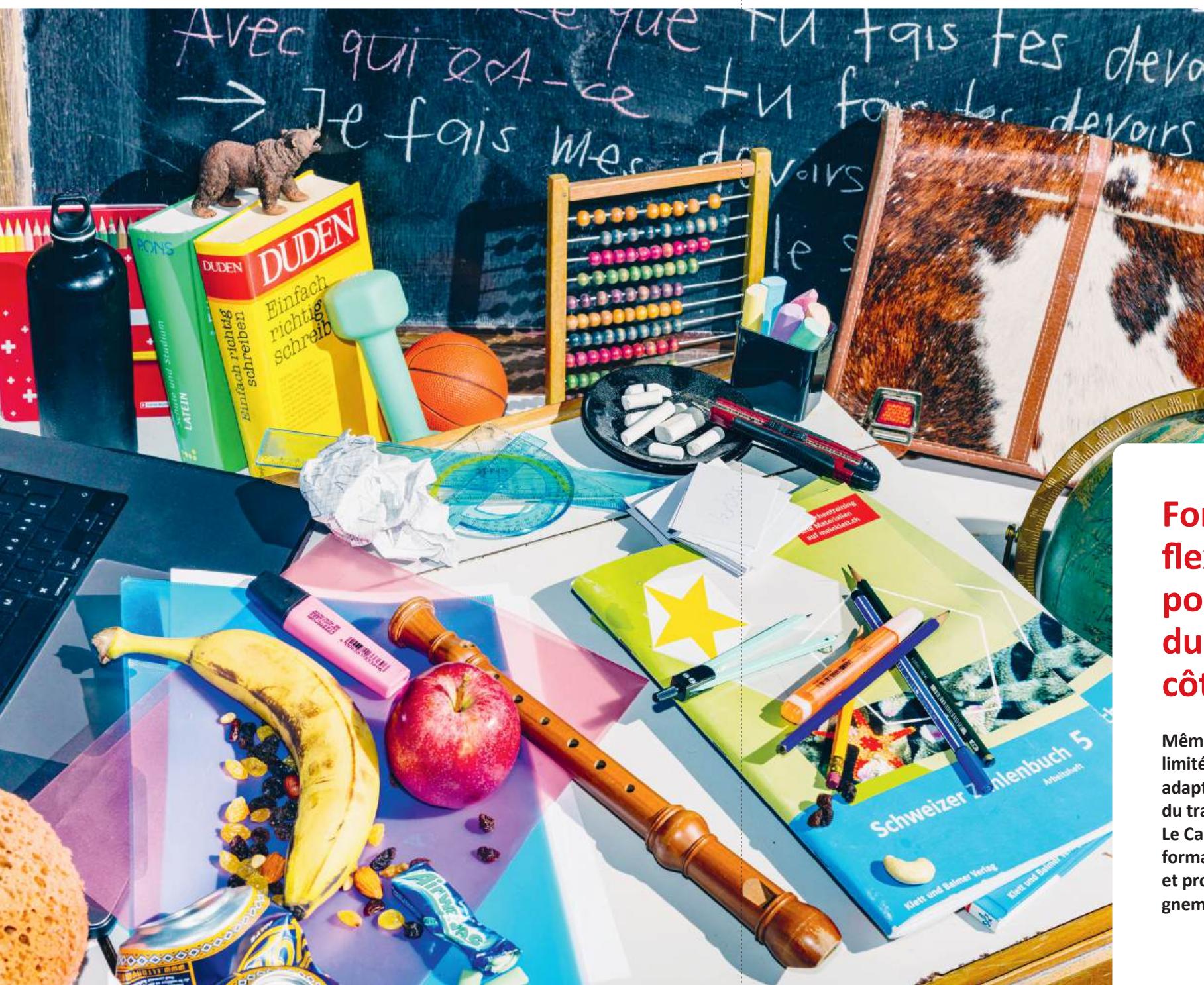
<sup>5</sup> <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/bases-et-donnees/perspectives-transport.html>

<sup>6</sup> <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/bases-et-donnees/perspectives-transport.html>

<sup>7</sup> <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/bases-et-donnees/perspectives-transport.html>

<sup>8</sup> <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/bases-et-donnees/perspectives-transport.html>

<sup>9</sup> <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/mobilite/bases-et-donnees/perspectives-transport.html>



## Formation : flexible et ciblée pour le monde du travail, pas à côté du marché

Même avec des ressources limitées, la formation peut être adaptée aux besoins du monde du travail axé sur la performance. Le Canton de Berne renforce la formation professionnelle dual et promeut un système d'enseignement supérieur ciblé.

## Principe

Un domaine de formation attrayant et axé sur les performances constitue l'une des bases essentielles pour une croissance économique saine et un faible taux de chômage des jeunes. Cela en particulier en vue des exigences élevées imposées à la main-d'œuvre à tous les niveaux par la numérisation. Fin 2023, les résultats de l'enquête PISA 2022 ont montré que les jeunes de 15 ans en Suisse se situaient au-dessus de la moyenne de l'OCDE en mathématiques, en lecture et en sciences, mais qu'ils obtenaient de moins bons résultats dans toutes les matières par rapport à 2015 et 2022.<sup>10</sup> Bien que les résultats de 2022 soient bons, ils montrent une baisse constante depuis 2015.

Un pays axé sur le savoir ne peut pas se satisfaire de classements comparativement bons. Nous devons avoir comme exigence d'être à la pointe de la formation sur le plan international.

Selon EVAMAR II, les matières telles que la langue première, les mathématiques, l'anglais et la connaissance utilisateur en informatique sont les plus importantes pour la capacité générale d'étude et la réussite ultérieure dans la vie professionnelle.<sup>11</sup> De nombreuses entreprises estiment que des améliorations sont nécessaires dans ces domaines.

À l'avenir, les jeunes gens devront choisir leur institut de formation tertiaire moins en fonction de la proximité de leur domicile, mais plutôt en fonction la qualité de la filière d'étude et du prestige de l'école. Ce faisant, la compétitivité s'intensifie.

Les hautes écoles bernoises doivent affirmer leur position dans cette compétition de formation nationale et internationale, et se concentrer et se profiler davantage. En outre, avec les moyens à disposition, un meilleur impact doit être atteint selon la devise « davantage de formation et moins d'administration ».

Le modèle de réussite de la formation professionnelle duale est à renforcer à titre équivalent avec la formation universitaire. En outre, le canton de Berne est encore loin d'une égalité des chances entre les prestataires de formation publics et privés. Une compétitivité vraie et équitable mènerait dans l'ensemble à une amélioration de la qualité et en même temps à des prestations rentables.

## Exigences en détail

### 1. La formation comme base de la réussite professionnelle et sociale :

- La promotion de la langue première et des mathématiques reste centrale dans les carrières professionnelles et sociales.
- La priorité doit être donnée à l'acquisition de la langue officielle (allemand ou français) dans le cadre de l'intégration.

### 2. Renforcer la formation et la formation continue du corps enseignant, ainsi que les directions d'école

- De meilleures conditions d'emploi avec une rémunération basée sur la performance pour le corps enseignant, afin de garantir la qualité de l'enseignement.
- Soulagement pour les directions d'écoles, qui ont une fonction importante et de soutien pour la réussite d'un système intégral.

### 3. Adaptation du système éducatif aux exigences du monde du travail moderne :

- Les jeunes déscolarisés doivent répondre aux attentes du monde numérique du travail et des collèges.
- Promotion de l'intérêt pour les sujets techniques et scientifiques, afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

### 4. Promotion de la formation professionnelle duale et de la pensée entrepreneuriale :

- Promotion équivalente de l'enseignement professionnel dual avec des formes de formation académiques.
- Des modules d'enseignement spécifiques tels que les « semaines économiques » pour promouvoir la pensée et l'initiative entrepreneuriales à tous les niveaux d'enseignement.

### 5. Renforcer le paysage des hautes écoles et promouvoir l'innovation :

- Les campus des hautes écoles spécialisées de Berne et de Bienne doivent être mis en œuvre rapidement.
- Alignement plus précis de l'offre de formation des hautes écoles spécialisées et des universités avec les exigences du monde du travail/de l'industrie.
- Promouvoir la collaboration entre l'industrie, les hautes écoles spécialisées et les universités, afin d'accélérer la mise en œuvre des résultats de la recherche.
- Expansion des écosystèmes entre les entreprises, les universités et les jeunes entreprises pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat.

### 6. Assurance-qualité et orientation des diplômes académiques :

- Réduire le nombre de diplômes d'études supérieures pour en assurer la qualité et la pertinence.
- L'Université de Berne devrait se positionner comme une institution d'élite et introduire des examens réguliers au lieu du numerus clausus. Ce dernier sert également à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la santé.

### 7. Promouvoir le bilinguisme dans les établissements de formation :

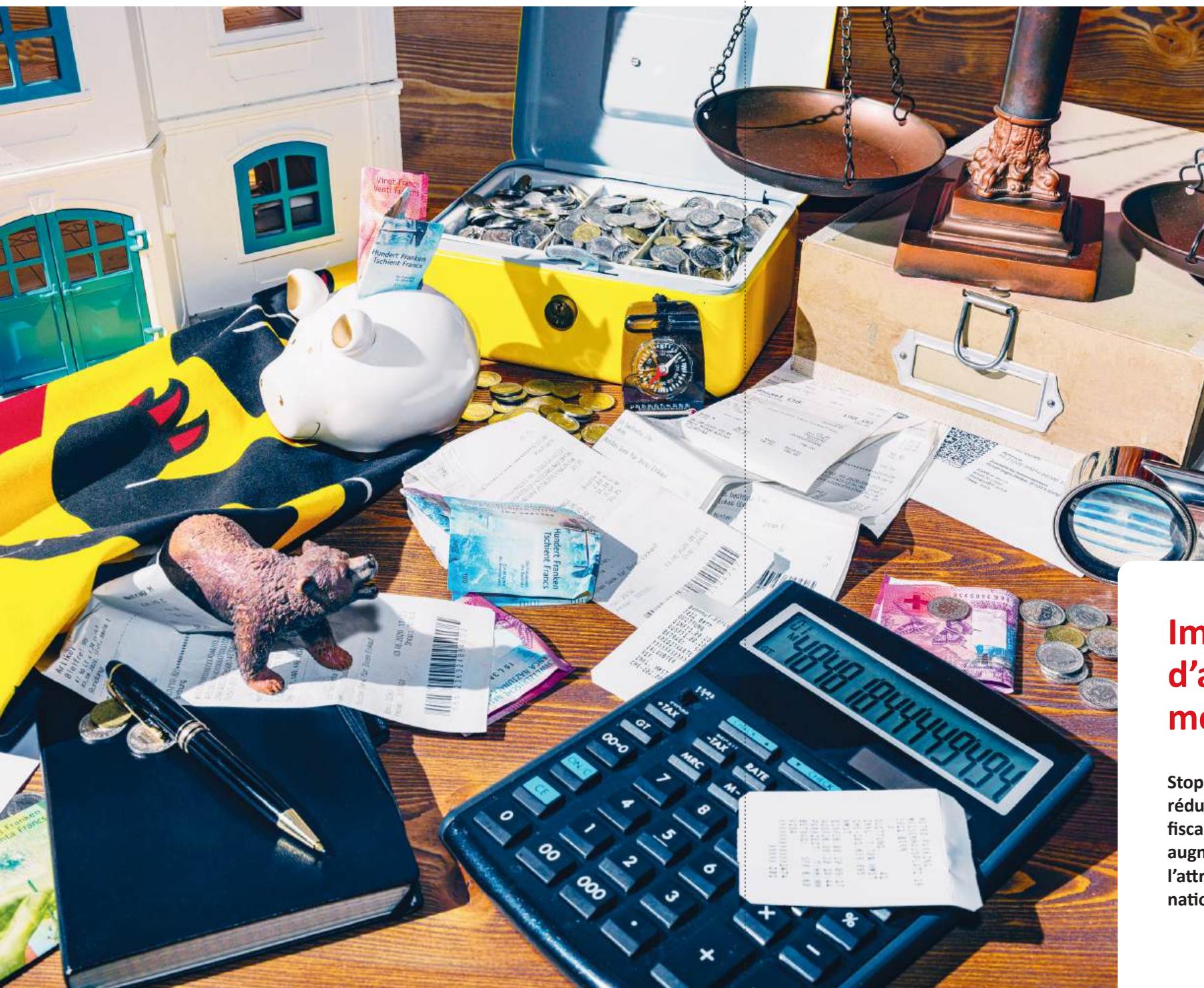
- Le bilinguisme est appelé à être de plus en plus introduit dans les établissements de formation et les offres éducatives. L'échange doit être encouragé au moyen de cours bilingues et d'offres correspondantes dans la deuxième langue.

### 8. Maintenir et promouvoir des possibilités de formation spécifiques :

- Soutenir l'International School of Berne en tant qu'offre de formation importante pour les mains-d'œuvre internationales.

<sup>10</sup> PISA 2022 – La Suisse sous la loupe, p.31, <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-99216.html>

<sup>11</sup> <https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/maturite/maturite-gymnasiale/evamar.html>



**Impôts : plus d'autonomie, moins de charges**

Stop à la lanterne rouge ! Une réduction sensible de la charge fiscale dans le canton de Berne augmentera considérablement l'attrait du site, tant au niveau national qu'international.

## Principe

La charge fiscale des personnes physiques (y compris les cadres de l'économie) est nettement trop élevée en comparaison intercantonale. Concernant les personnes morales, le canton de Berne se classe même au dernier rang en ce qui concerne le taux maximal d'imposition sur les bénéfices. Il y a une petite lueur d'espoir dans les mesures prises dans le cadre de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA), pour laquelle le Canton de Berne a choisi l'allègement maximal possible.

Certes, les revenus fiscaux augmentent chaque année, mais ils sont à chaque fois épousés par la croissance constante des dépenses de l'État. La quote-part de l'État s'est stabilisée à un niveau élevé (+/- 20 %) depuis 2012 après une phase de croissance constante, mais devrait être à nouveau baissée.

L'indice des ressources du canton de Berne (potentiel de ressources par habitant par rapport à la moyenne suisse) ne cesse de diminuer, c'est-à-dire que le canton de Berne est lentement « distancé ».

## Exigences en détail

### 1. Allégements fiscaux et compétitivité :

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales doit être réduit, afin de retrouver une position de tête en comparaison intercantonale.
- Des allégements fiscaux pour les personnes physiques, en particulier pour les cadres de l'économie, doivent être mis en œuvre dans le cadre de la révision de la loi sur les impôts, afin d'accroître l'attrait du canton de Berne en tant que lieu de résidence.

### 2. Maintien et adaptation de régimes fiscaux spécifiques :

- L'imposition forfaitaire doit être modérée et maintenue, afin de promouvoir les régions de montagne et de soutenir l'économie bernoise.
- La réglementation attrayante visant à limiter l'impôt sur la fortune sur les participations éligibles à faible rendement doit être maintenue.

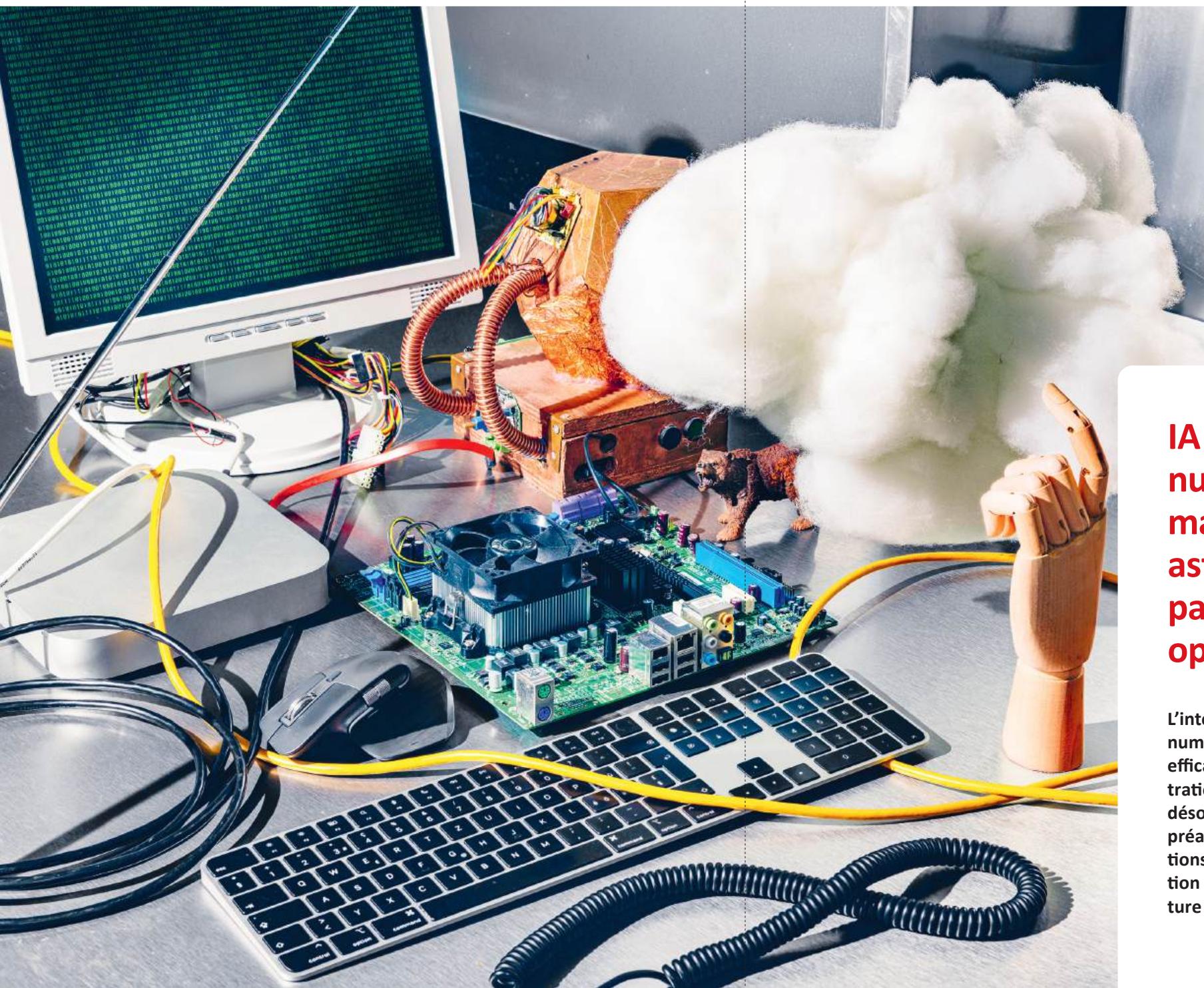
### 3. Réduction de la charge fiscale pour les entreprises :

- L'impôt ecclésiastique pour les personnes morales doit être supprimé.
- Les baisses d'impôts ne doivent pas être compensées par une augmentation des redevances ; au lieu de cela, les redevances doivent être révisées régulièrement au moyen d'une évaluation comparative et réduites grâce à l'accomplissement rentable des tâches et à la renonciation aux parts fiscales.

### 4. Efficacité accrue et discipline budgétaire :

- La marge de manœuvre en matière de politique financière doit être élargie par des baisses d'impôts, des mesures d'austérité, une efficacité accrue, l'externalisation des tâches et une collaboration intercantonale renforcée.
- Les effectifs du personnel de l'administration cantonale doivent être





## IA et numérisation : manier de façon astucieuse, ne pas manquer les opportunités

L'intelligence artificielle et la numérisation conduisent à une efficacité accrue de l'administration et de l'économie. Il faut désormais créer les conditions préalables, telles que des conditions-cadre libérales, une formation stimulante et une infrastructure numérique performante.

## Principe

L'utilisation de l'IA et de la numérisation permet d'augmenter la productivité dans l'administration publique et dans le secteur privé. Pour réussir à façonner ce changement, il faut des conditions-cadre gouvernementales favorisant les développements novateurs au lieu de les inhiber.

## Exigences en détail

### 1. Utiliser la numérisation pour simplifier l'administration :

- Les opportunités offertes par l'IA et la numérisation doivent être exploitées dans tous les domaines de l'activité administrative, afin de rendre les processus simples et non bureaucratiques. La population doit pouvoir réaliser des affaires avec les autorités en ligne dans la mesure du possible (par exemple, dans le service des autorisations).
- L'utilisation de l'IA vise à aider à une utilisation plus efficace des ressources humaines dans l'administration, afin de réduire au final les dépenses publiques.

### 2. Réglementation modérée et favorable à l'innovation

- Il convient de renoncer autant que possible à une réglementation cantonale unilatérale de l'utilisation de l'IA. Il appartient à la Confédération de mettre en place, pour la Suisse, un cadre juridique uniforme fondé sur les risques, compatible avec le règlement de l'UE sur l'IA (« AI Act ») et la Convention sur l'IA du Conseil de l'Europe.

### 3. Offensive pour la formation dans le domaine de l'IA à tous les niveaux

- Il est nécessaire de disposer d'une stratégie de formation globale, qui prépare spécifiquement les élèves, les étudiants et le monde professionnel à faire face à l'IA. Cela peut se faire en promouvant l'informatique dans les écoles et en soutenant les possibilités de formation initiale et de formation continue liées à l'IA, afin de s'assurer que la main-d'œuvre locale est prête aux changements à venir.

### 4. Mise à disposition d'une infrastructure performante

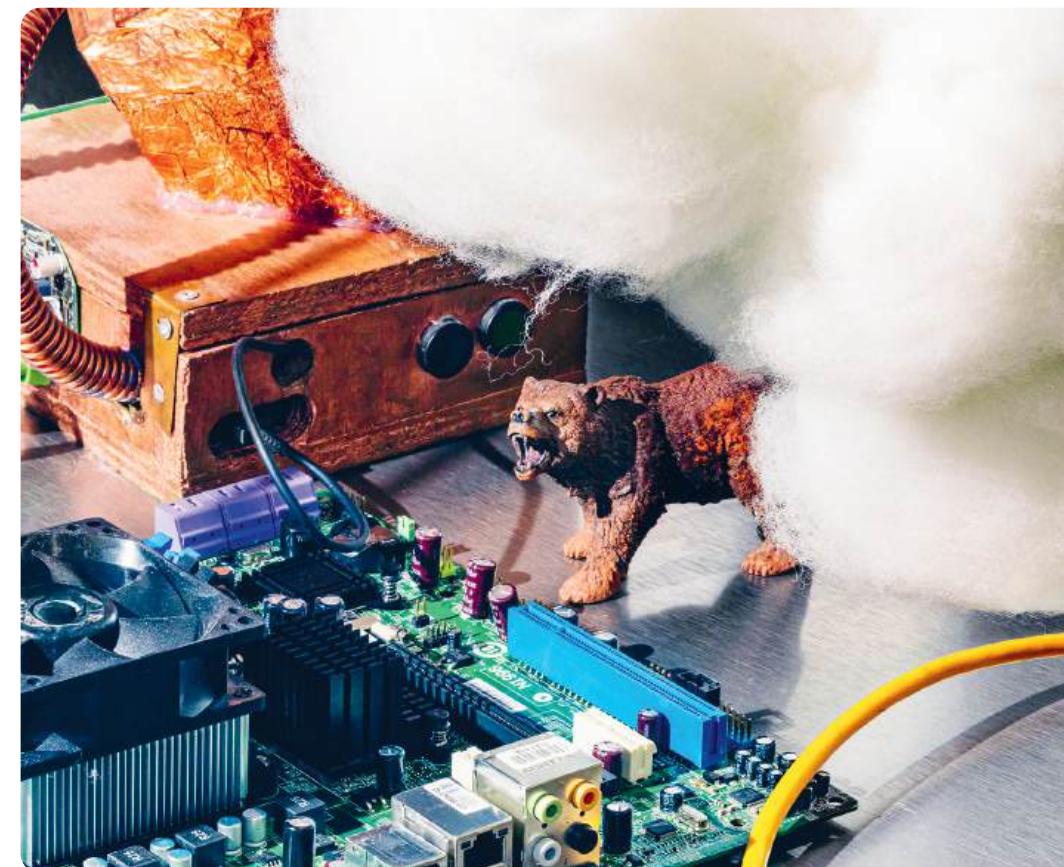
- Une infrastructure numérique performante est cruciale pour l'utilisation des technologies d'IA. Dans le cadre des procédures de planification et de permis de construire, les autorités doivent veiller à l'expansion des bandes à haut débit et de la 5G sur l'ensemble des réseaux.
- La hausse de la consommation d'électricité pour la numérisation et l'application de l'IA pose un défi majeur compte tenu des besoins en puissance de calcul, en stockage de données et en capacité de réseau. Le canton de Berne permet, dans la mesure de ses compétences, aux entreprises d'approvisionnement en énergie de tous les niveaux d'élargir leurs infrastructures

### 5. Soutien aux PME et aux start-ups dans le cadre des institutions existantes

- Les petites et moyennes entreprises (PME) et, en particulier, les start-ups apprécient le soutien dans la numérisation et l'implantation de l'IA. Des institutions existantes, telles que la société «be-advanced AG», dont l'UCI du Canton de Berne est actionnaire, continuent de proposer des services de coaching dans ce domaine.

### 6. Pratique fiscale attrayante pour l'utilisation de l'IA

- Le canton de Berne peut concevoir sa pratique en matière de superdéduction fiscale pour la recherche et le développement de manière à ce que les coûts de mise en œuvre de l'IA soient également déductibles.





## Bureaucratie : repenser les services, se débarrasser du lest

Berne s'affranchit de la bureaucratie grâce à la simplification des processus, à une plus grande orientation vers la clientèle dans la politique et l'administration ainsi qu'à une analyse d'impact pour chaque réglementation.

## Principe

Une bureaucratie croissante signifie moins de bénéfices et moins d'investissements pour les entreprises et donc moins d'emplois, moins de revenus fiscaux, moins de prospérité et moins d'attrait en tant que site.

Une bureaucratie croissante est causée principalement par l'édition de plus en plus de prescriptions sans vérifier si elles procurent des avantages suffisants ou seulement une charge administrative supplémentaire sans aucune valeur ajoutée. Les conséquences sont un gonflement des appareils administratifs étatiques, des procédures plus longues et des coûts plus élevés pour les entreprises.

## Exigences en détail

### 1. Examen et limitation des charges administratives :

- Avant d'édicter de nouvelles prescriptions, les éventuelles charges administratives doivent être examinées conformément à la liste de contrôle des réglementations, afin d'éviter des réglementations inutiles.

### 2. Réglementations efficace et ciblée :

- Les réglementations nécessaires doivent se limiter à des grandes lignes et ne pas être réglementées en détail.
- Les actes législatifs restrictifs devraient être limités dans le temps lorsque cela est raisonnable et possible (clauses de caducité).

### 3. Administration orientée vers la clientèle :

- Les services administratifs doivent concevoir leurs processus de manière efficace et respecter les délais légaux.
- En cas de doute, les services administratifs doivent toujours exercer leur pouvoir discrétionnaire en faveur de la personne concernée et adopter une attitude orientée vers la clientèle.

### 4. Mise en œuvre du droit fédéral et compétitivité intercantionale :

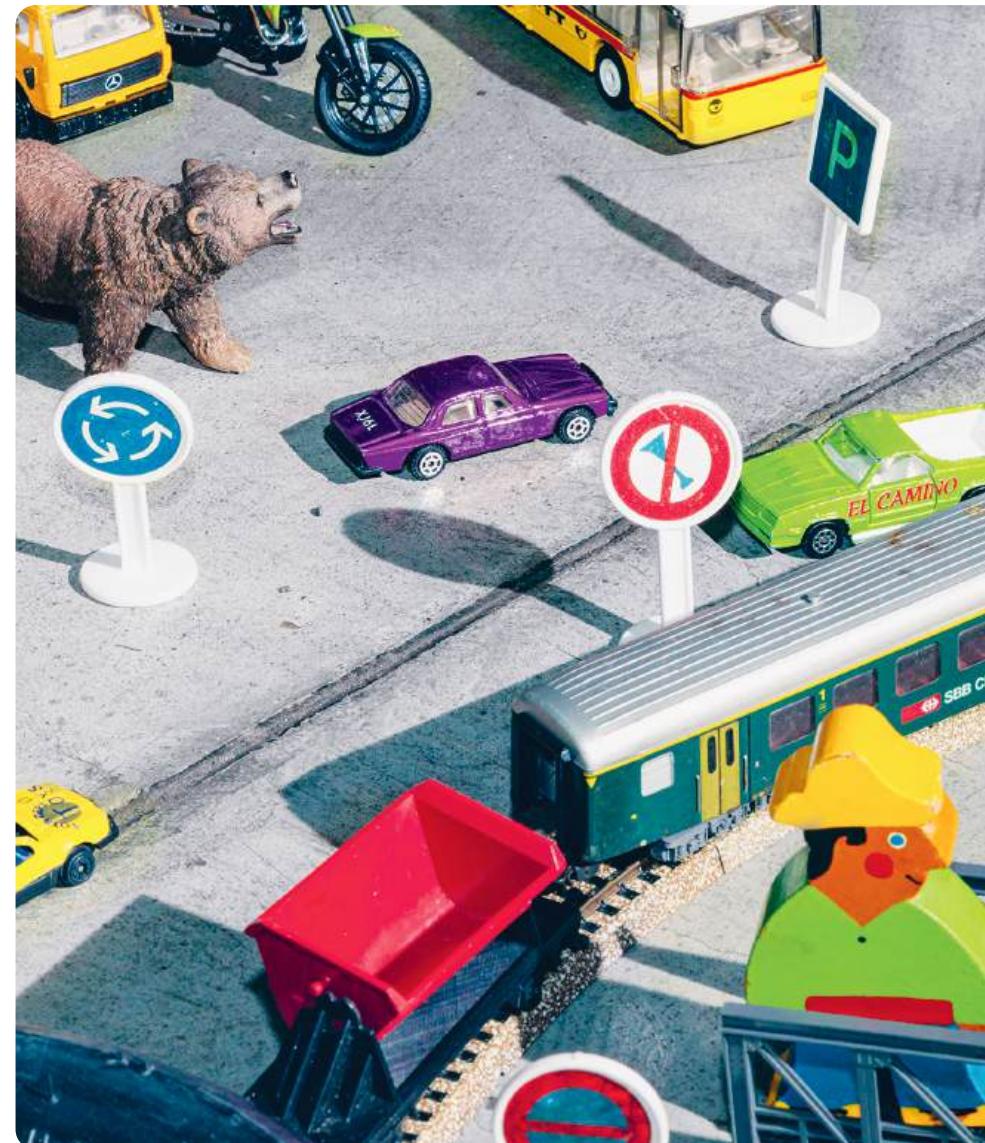
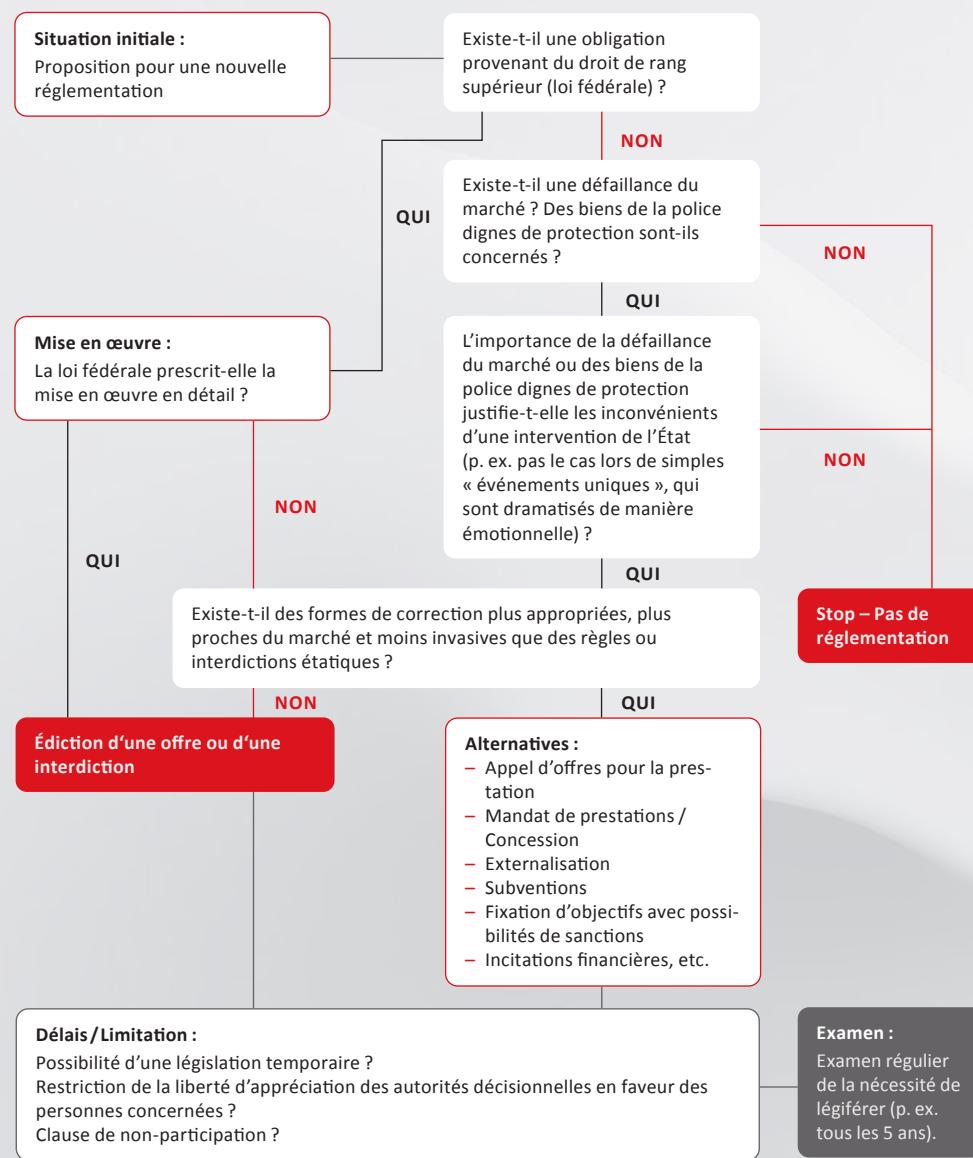
- Le canton de Berne doit se limiter à des éléments impératifs dans l'exécution du droit fédéral et s'abstenir de réglementations supplémentaires et inutiles, qui désavantagent le canton en comparaison intercantionale.

### 5. Examen économique des activités étatique :

- Avant d'introduire de nouvelles activités étatiques ou de nouvelles bases juridiques, leur sens économique doit être examiné selon un schéma opérationnel défini. Les interventions et les services de l'État ne devraient être envisagés que s'il existe des justifications particulières et si des solutions alternatives ne sont pas opportunes.



# Faut-il des actes législatifs pertinents pour l'économie dans le canton de Berne ?







**Union du Commerce et de  
l'Industrie du Canton de Berne  
Kramgasse 2  
Case postale  
3001 Berne**

**031 388 87 87  
[info@bern-cci.ch](mailto:info@bern-cci.ch)**

**[bern-cci.ch](http://bern-cci.ch)**